

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **5 février 2018** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-02 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5532

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 15 janvier 2018
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 15 janvier 2018
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Demande pour prêt de la salle communautaire gratuitement le 10 mars 2018
 - 6.4 - Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 6.5 - Travaux au sous-sol du bâtiment 101, route 214
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
 - 8.1 - Offre de service pour l'analyse, le plan de mise en oeuvre, la révision et la bonification du Plan de sécurité civile
- 9 - LOISIRS-TOURISME
 - 9.1 - Programme SAE plus
 - 9.2 - Soumission de Jambette pour un module de jeux
 - 9.3 - Festivités du 125 ième anniversaires de la mort de Donald Morrison en 2019
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Adoption du règlement - Programme de revitalisation 2018
 - 11.2 - Avis de motion et projet du règlement no: 2018-03 Règlement relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 - Retour sur les questions du mois précédent

14.2 - Questions du public

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2018-02 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX **5533**

2018-02 3.1 - Séance ordinaire du 15 janvier 2018 **5534**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

2018-02 3.2 - Séance extraordinaire du 15 janvier 2018 **5535**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre du 17 janvier 2018, qui a eu lieu à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de janvier 2018.

Construction : aucun

Rénovation :1

Captage d'eau : aucun

Installation septique : aucun

Lotissement : aucun

Accès à la voie publique : aucun

Dérogation mineure : aucun

Autorisation abattage d'arbres : aucun

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2018-02 5536 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2018-02 5537 6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no.1449 au chèque no.1484 pour un montant total de 25 181.47\$

Salaires: chèque no.1995 au chèque no.2015 pour un montant total de 8 195.95\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 744.15\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 1 822.87\$

L'encaisse en date du 31 janvier 2018 est de 62 307.55 \$

ADOPTÉE

2018-02 5538 6.3 - Demande pour prêt de la salle communautaire gratuitement le 10 mars 2018

Suite à la demande de Madame Chantal Vachon et Monsieur Claude Brind'Amour faite aux membres du conseil pendant la séance ordinaire du 15 janvier 2018, il a été convenu que la salle communautaire leur serait laissée gratuitement afin qu'ils puissent faire un souper spaghetti, le 10 mars prochain, pour ramasser des fonds pour leur projet d'avoir recours à la fécondation in vitro.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité de ne pas charger des frais de location de la salle municipale, mais qu'ils se chargeront de faire le nettoyage de celle-ci.

ADOPTÉE

2018-02 5539 6.4 - Vente pour défaut de paiement de taxes

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des immeubles à être mis en vente pour défaut de paiement de taxes selon les directives de paiements énoncées en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du code municipal;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvia Roy à intervenir pour et au nom de la municipalité de Milan lors de ladite vente pour défaut de paiement de taxes;

D'autoriser le maire, monsieur Jacques Bergeron, en cas d'absence de la directrice générale, à agir pour et au nom de la municipalité de Milan lors de ladite vente pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE

**2018-02
5540** **6.5 - Travaux au sous-sol du bâtiment 101, route 214**

Des travaux au sous-sol du bâtiment 101, route 214 seront entrepris pour que ce local serve aux différentes activités de loisirs de la Municipalité de Milan.

Le local sera pris en charge et géré par le Comité de développement de la Municipalité de Milan, donc, du bénévolat pourra être effectué selon les exigences de la CCQ (Commission de la construction du Québec), des vérifications ont été effectuées par la Municipalité afin de s'assurer d'être conforme.

Les travaux d'électricité et de plomberie seront effectués pas des entrepreneurs spécialisés, mais les travaux de réparation et d'entretien seront effectués par des bénévoles.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme 4 responsables, soit Jacques Bergeron, Douglas E. Mccaffery, René Turcotte et Bernard Grenier pour superviser les travaux du sous-sol et qu'un montant de 5 000.00\$ soit alloué pour l'exécution des travaux. Il y aura une petite caisse au montant de 2000.00\$ pour l'achat des équipements et matériaux, qui seront gérés par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de janvier 2018.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**2018-02
5541** **8.1 - Offre de service pour l'analyse, le plan de mise en oeuvre, la révision et la bonification du Plan de sécurité civile**

Une offre de service a été déposée par PRIORITÉ straTJ à la MRC du Granit afin de répondre aux besoins des 20 municipalités de la MRC du Granit.

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités demeurent responsables de leurs propres mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'une mise à niveau des certains aspects doit impérativement être réalisée pour certaines Municipalités et que celles-ci pourraient bénéficier des ressources et de la préparation de certaines autres;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre de sinistres et de risques au Québec et que les dangers sont bien réels, il est impératif que la Municipalité se prépare à la gestion des différents risques identifiés;

CONSIDÉRANT QUE le plan de sécurité civile de la Municipalité de Milan n'est plus à jour et qu'il doit être refait;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service est très avantageuse pour les 20 Municipalités de la MRC du Granit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR René Turcotte et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de PRIORITÉ straTJ au montant de 1 065.50\$ (Étapes 1 à 7) + 934.50\$ (frais pour stagiaire, déplacements, formation d'une journée) totalisant 2000.00\$ plus taxes par municipalité.

ADOPTÉE

9 - LOISIRS-TOURISME

**2018-02
5542**

9.1 - Programme SAE plus

CONSIDÉRANT QUE:

Granit Action, organisme à but non lucratif soutenu par Québec en Forme prônant les saines habitudes de vie auprès des jeunes granitois de 0-17 ans et de leur famille, a investie en moyenne 14 000\$/an dans les SAE, et ce depuis 10 ans;

La fin du financement de Québec en Forme est prévue pour le 30 juin 2018;

Les municipalités sont totalement responsables en cas d'accident, d'incident, de poursuites, etc. en offrant un SAE payant (utilisateur-payeur);

À la suite d'une rencontre bilan regroupant les intervenants de la MRC du Granit et de Granit Action oeuvrant au sein des SAE, des écarts importants ont été soulignés au niveau de l'animation des enfants, de la sécurité, de l'encadrement et de l'aménagement des lieux;

Suite à ce constat, des critères de base d'un SAE ont été élaborés en partenariat avec la MRC du Granit et Granit Action;

La MRC du Granit offrira dès l'été 2015 l'accréditation SAE PLUS aux municipalités se conformant à la majorité des critères de base;

Les municipalités participantes recevront les services de formations aux animateurs, de suivis et d'accompagnement tout au long de l'été.

13 municipalités sur 20 ont signé le Charte des SHV.

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Therrien et résolu à l'unanimité que:

La municipalité de Milan s'engage à payer le montant de base de 840\$ en plus des frais reliés à l'achat de nourriture (ateliers de cuisine-nutrition), à la formation en secourisme et à la formation DAFA (repas et hébergement) pour recevoir les services de la MRC du Granit, en collaboration avec Granit Action, dans le cadre du projet SAE PLUS et qui comprend:

- Formation DAFA obligatoire pour tous les animateurs de SAE;
- 1 journée de planification et de programmation;
- 1 journée de formation en secourisme;
- Accompagnement du coordonnateur adjoint et de la technicienne en loisirs MRC auprès des animateurs et des responsables SAE;
- Ateliers saines habitudes de vie offerts par Granit Action;
- Cartable d'outils clés en main pour les animateurs, coordonnateurs et responsables SAE. Marche à suivre pour les municipalités;
- Tableau des collations réutilisable et outils visuels pour promouvoir les saines habitudes de vie;
- T-shirt SAE PLUS avec le logo de la municipalité fourni aux animateurs.

ADOPTÉE

**2018-02
5543 9.2 - Soumission de Jambette pour un module de jeux**

Reporté à la prochaine séance ordinaire du 5 mars 2018.

**2018-02
5544 9.3 - Festivités du 125 ième anniversaires de la mort de Donald Morrison en 2019**

Le Comité de développement de la Municipalité de Milan fera des festivités pour le 125 ième anniversaires de la mort de Donald Morrison en 2019.

Une demande de subvention au gouvernement fédéral pour la Commémoration communautaire a été demandée.

La Municipalité appuiera le Comité de développement en investissant en 2019 un montant pouvant aller jusqu'à 20 000.00\$ pour cet évènement.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'accepter d'appuyer le Comité de développement de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

**2018-02
5545 11.1 - Adoption du règlement - Programme de revitalisation 2018**

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement No: 2018-02 intitulé RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT EN TOTALITÉ TOUT RÈGLEMENT ANTÉRIEUR AYANT LE MÊME EFFET DONT LE RÈGLEMENT NO: 2017-02, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

**2018-02
5546 11.2 - Avis de motion et projet du règlement no: 2018-03 Règlement relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

Un avis de motion est donné par Daniel La Boissière que lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, il y aura adoption du règlement no: 2018-03 RÈGLEMENT RELATIF À LA RÉVISION DU «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX»

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

**2018-02
5547 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 5 mars à 19h30.

13 - CORRESPONDANCE

**2018-02
5548 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2018-02
5549 14.1 - Retour sur les questions du mois précédent**

Suite à une question concernant les privilèges que la Municipalité a en ayant une entente avec la Ville de Lac-Mégantic pour le Centre sportif. Des vérifications ont été effectuées auprès de la Ville de Lac-Mégantic et les résidents de la Municipalité de Milan ont un rabais à la Station Baie-des-Sables de 10% sur la billetterie. Une pièce d'identité est obligatoire. Lorsque nous aurons reçu la liste des privilèges concernant cette entente, elle sera publiée dans le Journal de

Milan pour en informer les citoyens.

**2018-02
5550** **14.2 - Questions du public**

- Une demande a été faite à ce que tous les élus fassent un rapport au point 4- Rapport des élus.
- Une demande a été faite d'informer mieux les citoyens concernant le programme de revitalisation.
- Une question a été posée concernant le poteau électrique en face du bureau de poste.
- Une demande a été faite concernant la possibilité d'avoir éventuellement une piste de ski de fond à Milan.

**2018-02
5551** **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 heures.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire
trésorière

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire